



Département de l'Hérault

Commune de MONTAUBAN

**« La plaine des Cieux »
LOT N° 3 : RESEAUX DIVERS**

AE

Acte d'Engagement



MAITRE D'OUVRAGE

75 Z.I. Les portes Domitiennes

BP 30020

34 741 VENDARGUES CEDEX

Tél : 04 67 79 84 83



GÉOMÈTRE-EXPERT

BUREAU D'ÉTUDES



MAITRE D'ŒUVRE VRD

60 impasse de Berlin

82003 Montauban Cedex

Tél : 05 63 66 44 22

Email : be@urbactis.eu

Partie 1 : DEFINITION DU PROJET

1.1. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Le présent marché concerne le **lot N°3 : Réseaux divers** des travaux d'aménagement du **lotissement La plaine des Cieux** situé sur la commune **de Montauban (82)** comprenant 35 lots.

Ce projet est autorisé par arrêté du Maire en date du 07/06/2023

L'ensemble des travaux sera conforme aux pièces écrites et graphiques jointes au dossier commun.

1.2. ADRESSE DES TRAVAUX :

Rue Gaston Bonnemort 82000 Montauban

1.3. CONDITIONS PARTICULIERES :

1.3.1. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Conformes au C.C.A.G travaux et au CCAP de l'opération.

1.3.2. DISPOSITIONS TECHNIQUES

Conformes aux C.C.T.G.

Conformes au C.C.T.P.

Conformes aux prescriptions ENEDIS et ORANGE.

Conformes aux règles de l'Art et de la Profession, visant les travaux objet du présent marché.

Dans le strict respect des DTU concernés, des normes NF et des normes C14-100 et C15-100 concernant les installations électriques, et des fascicules du CCTG.

Dans le strict respect des observations et préconisations de l'organisme de contrôle agréé, visant :

- Les dispositions constructives
- Les travaux sur les ouvrages existants
- La conformité de la réglementation en vigueur

Permettant une réception sans réserve des travaux du présent lot.

Dans le strict respect des préconisations du Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé agréé, dans le cadre de l'exécution du chantier.

1.3.3. ANNEXES A L'AE.

- Programme des travaux
- Plan de composition ;
- Plan d'implantation ;

1.3.4. SECURITE DU CHANTIER

L'Entreprise titulaire du présent lot est tenue de respecter rigoureusement toutes les obligations en matière de protection de la santé, de sécurité et d'environnement. Elle est responsable de la sécurité de son personnel et des tiers, notamment au cas où elle porterait atteinte, de quelque façon que ce soit, à la sécurité de tout intervenant sur le chantier.

Elle s'engage notamment à respecter :

- La législation en vigueur ;
- Le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé ;
- La remise au coordonnateur de sécurité, conformément aux dispositions de la Loi N° 93-1418 du 31/12/93 et ses décrets d'application, de son Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé, avant toute exécution de ses prestations sur le chantier ;
- Tous personnel présent sur chantier devra faire l'objet d'un accueil précisant les règles de sécurité ainsi que les spécificités du chantier, les accueils chantier seront consignés et consultables sur chantier ;
- Les dispositifs mis en place par les autres entrepreneurs, et à remettre en place les dispositifs existants déplacés, modifiés ou supprimés par lui pour les besoins de son exécution ;

1.3.5. QUALIFICATION DE L'ENTREPRISE

L'Entreprise titulaire du présent lot certifie être en possession des qualifications professionnelles requises pour la réalisation des ouvrages dont il s'agit.

Elle est tenue de joindre les attestations et qualifications professionnelles, en cours de validité, au présent marché.

1.3.6. ASSURANCES DE L'ENTREPRISE

L'Entreprise titulaire du présent lot certifie être titulaire des assurances couvrant la responsabilité civile et professionnelle pour des travaux au moins équivalents à ceux du présent marché.

Elle est tenue de joindre les attestations d'assurances ci-dessus au présent marché. Ces attestations devront émaner des différentes compagnies d'assurance concernées.

A ce titre, elle communique au Maître de l'Ouvrage, pour l'ensemble des risques à assurer, un original comportant les mentions suivantes :

- Qualification professionnelle ou activités couvertes par la police,
- Détail et montant des garanties de la police,

et de plus, pour l'assurance décennale :

- La notion de déclaration d'Ouverture de Chantier comme critère d'application de la garantie (ou les coordonnées spécifiques du chantier).

La production des attestations précitées conditionne la validité du présent marché.

1.3.7. LEGISLATION SOCIALE

L'Entreprise titulaire du présent lot déclare être à jour de l'ensemble de ses cotisations, et certifie être en mesure de produire la preuve sur simple demande du Maître d'Ouvrage.

Il est rappelé que le **travail clandestin est formellement interdit**, aussi bien pour l'Entreprise, titulaire du marché, que pour l'ensemble des sous-traitants qui interviendraient pour son compte, et dont elle assure l'entière responsabilité.

L'entreprise devra nous fournir obligatoirement une attestation sur l'honneur.

Partie 2 : PARTIES CONTRACTANTES

ENTRE LES SOUSSIGNES :

MAITRE D'OUVRAGE



75 Z.I. Les portes Domitiennes

BP 30020

34 741 VENDARGUES CEDEX

Tél : 04 67 79 84 83

Représenté par Monsieur Olivier BLACHE

ET :

ENTREPRISE TITULAIRE DU MARCHÉ



Adresse : 2 Route des métiers (Rocade d'Estillac)

47 310 ESTILLAC

Tél : 05 53 48 47 00

Email : contact@esbtp-reseaux.fr

Forme juridique : SARL

SIRET : 32298120000049

APE/NAF : 4312A

Représentée par : Frédéric GUITARD

Partie 3 : INTERVENANTS

3.1 MAITRE D'OEUVRE D'EXECUTION



MAITRE D'ŒUVRE VRD

60 impasse de Berlin

82003 Montauban Cedex

Tél : 05 63 66 44 22

Email : be@urbactis.eu

3.2 ORGANISME DE CONTROLE AGREE COORDONNATEUR DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE

C. SPS Jean-François BATTUT

139, quai Adolphe Poulit

82 000 MONTAUBAN

Tél : 05 63 66 06 47

Email : jfbattut@wanadoo.fr

Partie 4 : ELEMENTS DU MARCHE

4.1 PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE

Marché à prix global, net et forfaitaire, non révisable, non actualisable pour les phases 1 et 2.

L'Entreprise titulaire du présent lot est tenue d'avoir vérifié ses propres métrés remis dans le cadre de la consultation. Elle fera son affaire de toutes erreurs ou omission du quantitatif ; aucune plus-value liée à des erreurs de quantité ne pourra être prise en compte après la signature du marché.

Elle ne pourra se prévaloir de travaux supplémentaires s'il s'agit de prestations décrites dans les plans ou le CCTP du présent marché.

4.2 PIECES CONTRACTUELLES GENERALES

- Norme FNP03-001 ;
- Les normes et les Documents Techniques Unifiés (DTU) en vigueur à la date de signature du présent contrat ;
- Fascicules CCTG relatifs aux travaux engagés ;

4.3 PIECES CONTRACTUELLES PARTICULIERES

Par dérogation à la norme NF P 03 001 de décembre 2000, les documents contractuels annexés au présent marché, que l'entreprise titulaire du présent marché s'engage à respecter, sont les suivant et prévalent l'un sur l'autre dans l'ordre énuméré ci-dessous :

- 1- Le présent Acte d'Engagement (AE)
- 2- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- 3- Les plans définissant les travaux à exécuter
- 4- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- 5- Le calendrier ou planning général des travaux
- 6- L'ensemble des normes affectant l'activité de l'entreprise
- 7- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)

Partie 5 : PRIX

5.1 PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Le prix est ferme, global forfaitaire non révisable et non actualisable.

Les montants détaillés ci-dessous incluent l'ensemble des frais divers mentionnés dans le CCAP, et notamment tous les frais relatifs aux essais, plans d'assurance qualité, autocontrôles et contrôles techniques, à effectuer par l'application de la législation en vigueur et notamment de la loi 78-12 du 04/01/1978.

LOT 3– Réseaux divers - Phase 1

MONTANT MARCHÉ BASE HT	62 162.84 €
(y compris remise de 1922.56€)	
TVA 20 %	12 432.57 €
MONTANT TTC	74 595.41 €

Soit en toutes lettres TTC : *Soixante quatorze mille cinq cent quatre vingt quinze Euros et quarante et un centimes*

LOT 3– Réseaux divers - Phase 2

MONTANT MARCHÉ BASE HT	93 093.81 €
(y compris remise de 2 879.19€)	
TVA 20 %	18 618.76 €
MONTANT TTC	111 712.57€

Soit en toutes lettres TTC : *Cent onze mille sept cent douze Euros et cinquante sept centimes*

5.2 DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX

L'entreprise titulaire du présent marché s'engage à effectuer les travaux dans un délai global de **14 semaines** pour la phase 1 et de **20 semaines** pour la phase 2 à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux. Pour le lot 4, le délai imparti à l'entreprise est de **3 semaines** pour les phases 1 et 2.

La date prévisionnelle de démarrage des travaux de la phase 1 est fixée le **11 mars 2024** pour une livraison des travaux le **14 juin 2024**. Les travaux d'aménagement de la phase 2 démarreront en fonction de la vente des lots et après accord du maître d'ouvrage. Les travaux des aménagements paysagers pourront démarrer à partir de novembre 2024.

Ces délais partiels seront définis par OS ultérieurement à la signature du présent marché de travaux.

5.3 PENALITES DE RETARD

Si les travaux ne sont pas effectués et terminés dans les délais prévus, l'Entreprise titulaire du présent lot se verra appliquer les pénalités de retard conformément au C.C.A.P.

Il est ici rappelé que les pénalités de retard seront appliquées pour chaque phase de chantier, et pour chaque délai partiel.

5.4 FACTURES - SITUATIONS

Les situations mensuelles devront être présentées conformément au modèle délivré par le Maître d'Œuvre.

Les factures et situations mensuelles devront avoir l'adresse de facturation suivante :

SAS HECTARE
75 Z.I. Les portes Domitiennes
BP 30020
34 741 VENDARGUES CEDEX

Elles devront arriver chez le Maître d'œuvre **au plus tard le 25 du mois** qui les transmettra **au Maître d'ouvrage le 30 du mois** sans quoi elles seraient remises au mois M+1.

Le Maître d'œuvre transmettra les situations mensuelles validées par voie électronique à ces adresses électroniques (Email) :

➤ **comptabilite@hectare.fr**

et

➤ **laurent.bonnassie@hectare.fr**

Les situations mensuelles devront indiquer le rappel des avancements précédents, ainsi que des travaux en plus ou en moins.

Les **travaux supplémentaires** devront faire l'objet d'un suivi tout particulier consignés dans un tableau de travaux en plus et en moins ; **les travaux supplémentaires devront toujours être validés par le maître d'ouvrage avant réalisation.**

Toute situation non conforme au présent sera retournée à l'entreprise pour régularisation.

Le Maître d'œuvre, le pilote, et le maître d'ouvrage se réservent le droit de rectifier les situations. Le montant réglé sera alors le montant rectifié. Dans cette hypothèse, l'entreprise devra renvoyer au Maître d'Œuvre, une nouvelle situation tenant compte de ces rectifications afin que les pièces comptables soient en harmonie avec le règlement effectué.

Dans le cas contraire, la situation suivante se verrait bloquée jusqu'à totale régularisation de la situation précédente.

5.5 MODE DE REGLEMENT

Les situations seront payées par chèque ou virement bancaire à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture si nous recevons la facture dans les délais précités dans l'article 5.4.

Les règlements aux entreprises seront effectués sous la forme ci-après :

- 5% sous forme de retenue de garantie.
- Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une caution bancaire conformément au chapitre 3 du CCAP.

Fait en trois exemplaires.

FAIT à Montauban, le 19 février 2024

L'ENTREPRISE

Le 27/02/2024.

Frédéric Guitard

Signé électroniquement par Frédéric Guitard
✓ Signé et certifié par **yousign**

LE MAITRE D'OUVRAGE

HECTARE
URBANISME DURABLE

Le 06/03/2024.

Laurent BONNASSIE

Signé électroniquement par Laurent BONNASSIE
✓ Signé et certifié par **yousign**

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

A compter de la réception de l'ordre de service

Département de Tarn et Garonne
Commune de Montauban

Maître d'ouvrage :

SAS HECTARE

RN 113

75, ZI Les Portes Domitiennes CS 30020

34740 VENDARGUES

Opération :

Aménagement du lotissement :

La plaine des Cieux

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE
Lot 3 – réseaux divers

Maître d'œuvre :



Géomètre-Expert



Modélisation 3D & BIM



Prestations par drone



Urbanisme & Paysage



Ingénierie VRD



A.M.O. patrimoniale

Agence de MONTAUBAN

60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
montauban@urbactis.eu

Agence de NEGREPELISSE

4 Place Nationale
82800 NEGREPELISSE
negrepelisse@urbactis.eu

Agence de BOULOC

16 Rue Jean Jaurès
31620 BOULOC
boulac@urbactis.eu

Agence de GRENADE

1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE/GARONNE
grenade@urbactis.eu

05 63 66 44 22

Numéro unique
www.urbactis.eu

Dossier N° 220918

Aménagement du lotissement "La plaine des Cieux"
CDPGF - Lot 3 : Réseaux divers

LOT 3 - RESEAUX DIVERS

RESEAUX DIVERS		Lotissement la plaine des cieux					
N °	Désignation et définition des prix	U	QT1	QT2	PU	Prix T1 HT	Prix T2 HT
D.1	Travaux préliminaires						
D.1.1	- Installation de chantier comprenant le nettoyage de fin de chantier, la réalisation des plans d'exécutions avec validation concessionnaires et maître d'œuvre, réalisation d'une étude d'éclaircissement, demandes de permission de voirie, DICT, fiches produits et implantation réseaux y compris tout point nécessaires	forfait	0.5	0.5	850.00 €	425.00 €	425.00 €
D.1.2	- Réalisation du dossier des ouvrages exécutés réseau eau potable, télécom, électricité et éclairage comprenant les plans de récolement, la liste des produits utilisés, les tests et essais, remis en 5 ex papier + 5 clés USB	forfait	0.5	0.5	450.00 €	225.00 €	225.00 €
			Sous Total			650.00 €	650.00 €
D.2	Ouverture de la tranchée commune :						
D.2.1	- Ouverture de la tranchée commune sur une largeur de 1,30 m pour mise en place des réseaux d'eau potable, télécom, électricité y compris enrobage des canalisations en sable 0/8, fourniture et pose de grillage avertisseur, comblement de la tranchée en grave calcaire 0/20, compactage de la tranchée et évacuation des déblais en décharge	ml	170	250	59.90 €	10 183.00 €	14 975.00 €
D.2.2	- Ouverture de la tranchée commune sur une largeur de 0,60 m pour mise en place soit du réseau téléphone et électricité et eau potable y compris enrobage des canalisations en sable 0/8, fourniture et pose de grillage avertisseur, comblement de la tranchée en grave calcaire 0/20, compactage de la tranchée et évacuation des déblais en décharge	ml	77	120	38.00 €	2 926.00 €	4 560.00 €
D.2.3	- Ouverture de la tranchée commune sur une largeur de 0,30 y compris enrobage des canalisations en sable 0/8, fourniture et pose de grillage avertisseur, comblement de la tranchée en grave calcaire 0/20, compactage de la tranchée et évacuation des déblais en décharge	ml	35	95	21.00 €	735.00 €	1 995.00 €
D.2.4	- Essais pénétrométrique sur les tranchées (environ 1 tous les 20 m + 1 par branchement)	forfait	0.4	0.6	1 450.00 €	580.00 €	870.00 €
			Sous Total			14 424.00 €	22 400.00 €
D.3	- Réseaux d'eau potable :						
D.3.1	- Fourniture et pose de canalisations Fonte DN 100 mm y compris coudes, Té et toutes les pièces et accessoires	ml	78	0	68.00 €	5 304.00 €	0.00 €
D.3.1bis	- Fourniture et pose de canalisations PVC Ø110 mm y compris coudes, Té et toutes les pièces et accessoires	ml	78	0	37.00 €	PM	PM
D.3.2	- Fourniture et pose de canalisations PVC 90 mm 16 bars y compris coudes, Té et toutes les pièces et accessoires	ml	106	250	20.00 €	2 120.00 €	5 000.00 €
D.3.3	- Fourniture et pose de tuyaux PEHD 25 mm	ml	50	120	6.00 €	300.00 €	720.00 €
D.3.4	- Fourniture et pose d'un regard pour compteur général	Unité	1	0	1 940.00 €	PM	PM
D.3.5	- Fourniture et pose de niche à compteur de type CCV PLAST pour brcht D25 mm y compris fourniture et pose de la bouche à clé (tête ronde)	Unité	10	26	540.00 €	5 400.00 €	14 040.00 €
D.3.6	- Fourniture et pose de butée béton	Unité	1	0	145.00 €	145.00 €	0.00 €
D.3.7	- Fourniture et pose de vanne de sectionnement sous bouche à clé (cana D75mm)	Unité	2	1	283.00 €	566.00 €	283.00 €
D.3.8	- Fourniture et pose d'un poteau incendie type modèle SAPHIR de chez Bayard - modèle CHOC RENVERSABLE - y compris vanne de sectionnement au pied du poteau, socle béton et toutes pièces nécessaire	Unité	1	0	2 450.00 €	2 450.00 €	0.00 €
D.3.9	- Essais de pression, désinfection et analyse bactériologique des canalisations d'eau potable (cana principale et branchement), test de débit et de pression du poteau incendie par un organisme agréé et raccordement au compteur général posé par le concessionnaire	f	0.5	0.5	680.00 €	340.00 €	340.00 €
			Sous Total			16 625.00 €	20 383.00 €
D.4	Pose du réseau électrique :						
D.4.1	Article 2 + PGOC + récolement Carto 200 Enedis	u	0.5	0.5	3 250.00 €	1 625.00 €	1 625.00 €
D.4.2	- Fourniture et pose de câble HN 33 240 ² y compris branchement	ml	204	67	32.00 €	6 528.00 €	2 144.00 €
D.4.3	- Fourniture et pose de câble HN 33 150 ² y compris branchement	ml	22	106	24.00 €	528.00 €	2 544.00 €
D.4.4	- Fourniture et pose de câble HN 33 95 ² y compris branchement	ml	0	99	17.00 €	0.00 €	1 683.00 €
D.4.3	- Fourniture et pose de câble HN 33 35 ² y compris branchement	ml	113	432	11.00 €	1 243.00 €	4 752.00 €
D.4.4	- Fourniture et pose de gaine TPC rouge diamètre 90 mm	ml	36	170	4.40 €	158.40 €	748.00 €
D.4.5	- Fourniture et pose de gaine TPC rouge diamètre 160 mm (traversée de route)	ml	10	0	6.80 €	68.00 €	0.00 €
D.4.6	- Fourniture et pose de coffret RMBT 12 plages y compris branchement des câbles	Unité	1	3	840.00 €	840.00 €	2 520.00 €
	- Fourniture et pose de coffret RMBT 9 plages y compris branchement des câbles	Unité	2	4	780.00 €	1 560.00 €	3 120.00 €
	- Fourniture et pose de coffret RMBT 6 plages y compris branchement des câbles	Unité	0	0	720.00 €	0.00 €	0.00 €

Aménagement du lotissement "La plaine des Cieux"
CDPGF - Lot 3 : Réseaux divers

D.4.7	- Fourniture et pose de coffret CIBE y compris branchement (y compris éclairage et pompe de relevage)	Unité	7	19	265.00 €	1 855.00 €	5 035.00 €
D.4.8	- Raccordement au réseau existant.	forfait	1	0	125.00 €	125.00 €	0.00 €
			Sous Total			14 530.40 €	24 171.00 €
D.5	Pose du réseau éclairage public :						
D.5.1	- Fourniture et pose de câble + gaines D 63 mm + câblette terre	ml	205	340	14.20 €	2 911.00 €	4 828.00 €
D.5.2	- Fourniture et pose de mâit cylindrique H=5,00 m avec trappe de visite double charnière - RAL 7016 et de lanterne en top de type Tweet S1 "Néo" de chez Eclatec à LED 3000°K y compris dispositif d'abaissement de lumière sur une plage horaire (drivers bi-puissances), massif de candélabre et mise à la terre	Unité	6	9	1 080.00 €	6 480.00 €	9 720.00 €
D.5.3	- Fourniture et pose d'un coffret de commande éclairage public comprenant l'horloge astronomique radio-piloté, les organes de protections tous compris	Unité	1	0	1 140.00 €	1 140.00 €	0.00 €
D.5.4	- Raccordement des candélabre, réception du réseau par un organisme un bureau de contrôle agréé et passage du Consuel	f	1	0	534.00 €	534.00 €	0.00 €
D.5.5	- Fourniture et pose d'un arceau de sécurité galva au pied d'un candélabre	u	0	1	165.00 €	0.00 €	165.00 €
			Sous Total			11 065.00 €	14 713.00 €
D.6	Pose du réseau téléphonique :						
D.6.1	- Fourniture et pose de fourreaux PVC 42/45 y compris aiguillage et pose de bouchon obturateur au bout des fourreaux (3 entre chambre et 2 entre la chambre et le regard parcellaire)	ml	730	1860	2.90 €	2 117.00 €	5 394.00 €
D.6.2	- Fourniture et pose de chambre L2C,	Unité	3	4	780.00 €	2 340.00 €	3 120.00 €
D.6.3	- Fourniture et pose de regard parcellaire 30x30 (couvercle composite 125 kN type Tampon KIO de chez Polieco avec ancrage ou collage) et mise en place de bouchon au bout des fourreaux 42/45,	Unité	9	26	147.00 €	1 323.00 €	3 822.00 €
			Sous Total			5 780.00 €	12 336.00 €
D.7	Pose du réseau d'irrigation :						
D.7.1	- Fourniture et pose de gaine TPC bleu diamètre 63 mm avec canalisation PEHD 25 mm liserai blanc à l'intérieur pour réaliser les traversées de route entre espace vert	ml	70	150	8.80 €	616.00 €	1 320.00 €
D.7.2	- Fourniture et pose de niche pour le réseau d'irrigation L=1,00m x l=0,50m avec tampon fonte	Unité	1	0	395.00 €	395.00 €	0.00 €
			Sous Total			1 011.00 €	1 320.00 €
			Total - D			64 085.40 €	95 973.00 €

RECAPITULATIF LOT 3	Lotissement la plaine des cieux
Total D - Réseaux divers tranche 1	64 085.40 €
Total D - Réseaux divers tranche 2	95 973.00 €
Total D - Réseaux divers	160 058.40 €
Remise 3%	4 801.75 €
Total D - Réseaux divers tranche 1 après remise	62 162.84 €
Total D - Réseaux divers tranche 2 après remise	93 093.81 €
Montant Total des travaux hors taxe :	155 256.65 €
TVA : 20 %	31 051.33 €
Montant Total des travaux toutes taxes comprises :	186 307.98 €

Le 06/03/2024.

Laurent BONNASSIE

Signé électroniquement par Laurent BONNASSIE.
 Signé et certifié par you sign

Le 27/02/2024.

Frédéric Guitard

Signé électroniquement par Frédéric Guitard.
 Signé et certifié par you sign